

Presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1513

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les ombres du discours Lamunière

Le duel Hersant-Edipresse est engagé en Suisse romande: pour le marché publicitaire de la région lémanique et pour le contrôle de l'éditeur montreuisien Corbaz. La Commission de la concurrence arbitrera. Au grand dam du patron d'Edipresse.

En bon gestionnaire, Pierre Lamunière, patron d'Edipresse, tire plus vite que son ombre pour répondre à la concurrence étrangère. L'an passé, après la prise de contrôle du quotidien *La Côte* par le groupe Hersant, il absorbe sans délai *Le Journal de Morges*. Jeudi 18 avril 2002, *La Côte* pousse la distribution hebdomadaire gratuite de son journal de 56 000 à 71 000 exemplaires. Le lendemain 19 avril, Edipresse répond par la diffusion gratuite à 55 000 exemplaires de *Lac Hebdo*. L'enjeu est évidemment le marché publicitaire s'adressant à la population de l'ouest lémanique. Mais les Français n'ont qu'à bien se tenir. Ils songent à lancer un journal gratuit à Genève qui ferait concurrence à GHI, contrôlé pour moitié par Edipresse. La bataille sera sans merci. En faisant feu de tous bois, Pierre Lamunière joue pleinement son rôle de patron.

Un veto scandaleux

Le combat qui s'annonce autour du groupe Corbaz est d'une tout autre dimension. L'éditeur montreuisien publie deux quotidiens, *La Presse-Riviera* et *La Presse-Nord Vaudois*, qui apportent une information régionale digne d'intérêt dans une large partie du canton de Vaud. Des rumeurs nombreuses et concordantes affirment que Corbaz est à vendre.

Hersant, qui vient d'acquérir *L'Impartial* et *L'Express* de Neuchâtel, cherche à consolider sa tête de pont en Suisse romande. Les deux titres vaudois à vendre seraient un complément parfait*. Pierre Lamunière ne cache pas non plus son vif intérêt. Mais la Commission de la concurrence veille. Elle avait donné à contrecœur son feu vert à la forte participation d'Edipresse dans le capital du *Temps*. Elle ne fermerait certainement pas les yeux, cette fois-ci, à l'absorption du groupe Corbaz. Pierre Lamunière le sait et il enrage. Un veto de la Commission de la concurrence signifierait «qu'Edipresse est considéré comme un danger pour la démocratie, ce qui serait scandaleux».

Des souris et des éléphants

Le patron d'Edipresse poursuit son offensive. En reprenant les deux titres de Corbaz, Hersant contrôlerait cinq quotidiens alors qu'Edipresse n'en possède que trois! Surprenant calcul qui compare les souris de *La Côte* ou du *Nord vaudois* avec les éléphants du *Matin*, sans parler du *Temps* qui échappe à l'addition. Par ailleurs, continue Pierre Lamunière, «ce qui compte, c'est beaucoup plus la diversité des titres et leur indépendance rédactionnelle que le nombre de leurs propriétaires».

Il a partiellement raison. Re-

connaissons qu'Edipresse joue clairement son rôle d'éditeur. En gestionnaire averti, il a positionné ses quotidiens pour couvrir la gamme complète du lectorat. Les orientations définies, chaque rédaction travaille dans l'indépendance. Le propriétaire est unique, mais les journaux d'Edipresse ne parlent pas d'une seule voix. Les lois du marketing imposent en quelque sorte cette diversité. Seule exception, les journalistes s'abstiennent de tout commentaire sur la marche de l'entreprise. C'est une règle non écrite, mais respectée pour tous les médias.

Leuenberger a choisi son camp

Mais il ne faut pas oublier qu'Edipresse est un employeur dominant sur le marché romand. Moritz Leuenberger s'en inquiète (*Le Temps* du 5 avril). Il constate que moins il y a de groupes de presse, moins il existe de possibilités pour un journaliste de changer d'emploi, ce qui limite son indépendance. Dans le duel Hersant-Edipresse, le conseiller fédéral a donc choisi son camp: «Le petit nombre d'éditeurs en Suisse romande pose un problème plus grave que l'éventualité de voir un éditeur étranger pénétrer encore davantage ce marché».

Le patron d'Edipresse tente encore de nous faire froid dans le dos. Les rigueurs supposées de la Commission de la concu-

rence pourraient fragiliser les groupes de presse suisses et les livrer à l'appétit de groupes étrangers. Les bourreaux de la presse suisse hanteraient donc les couloirs du Palais fédéral. Le groupe Edipresse a vu son bénéfice diminuer de moitié l'an passé en raison, notamment, de mauvaises affaires à l'étranger. Mais nous cache-t-il de plus grosses difficultés pour que son patron, aux abois, confesse de pareilles craintes? *at*

**La Presse-Riviera* et la *Presse-Nord Vaudois* participent à Romandie-Combi, l'accord publicitaire et rédactionnel qui lie les quotidiens romands non membres du groupe Edipresse (sur ce sujet, lire *Domaine Public* du 15 mars 2002).

Francophonie

Une déclaration du Canadien Jean-Benoît Nadeau (*Construire*, du 16 avril 2002): «La France est française, elle n'est pas francophone. Elle le sera quand elle aura substitué à son Académie et ses Immortels des gens qui représenteront les français qu'on parle ailleurs. Mais la francophonie, les Français n'aiment pas trop ça: ça leur rappelle qu'il n'y a pas d'absolu! Et ça les agace.»

cfp